

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM DU PRODUIT : AWAKEN® ST

DÉNOMINATION CHIMIQUE : Acétate de zinc-ammonium

FAMILLE CHIMIQUE : Traitement de semences

N° D'HOMOLOGATION : s.o.

N° FS : 1000235433-15-LPI

Révisions à la FS : Les Section 1

Date de publication : 06/06/15

Remplace : 06/06/12

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – ATTENTION : Peut être nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer l'irritation des yeux et de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec les coupures et les plaies ouvertes. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Le port d'une protection oculaire et de gants est recommandé lorsqu'on manipule le produit non dilué. Bien se laver après la manipulation et l'utilisation du produit. En cas de contact, rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux, obtenir de l'aide médicale. Cet engrais liquide mélangé est un dérivé d'ammoniac anhydre, d'acide acétique, de nitrate de potassium, d'une solution d'urée et de nitrate d'ammonium, de borate de sodium, de sulfate de cuivre, de sulfate ferreux, de sulfate de manganèse, de molybdate de sodium, d'oxyde de zinc, de sulfate de zinc, d'acide citrique (agent chélatant et d'ajustement du pH) et d'eau (diluant). L'ingestion d'une forte dose de ce produit peut provoquer des nausées et des vomissements. Les effets graves provoqués par l'ingestion du produit sont la nausée, les frissons et la diarrhée. Le contact de ces produits avec les yeux ou la peau peut causer l'irritation (particulièrement chez les personnes sensibles), et l'irritation des voies respiratoires peut se produire après l'inhalation sans protection des brouillards de l'engrais. Les utilisateurs de ce produit devraient éviter le contact prolongé ou répété avec la peau en portant des gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussettes et des bottes de caoutchouc. Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Ce produit est un liquide transparent vert foncé, dégageant une odeur légèrement sucrée et inoffensive.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Azote total (N)	6,00	Mélange	Non établie
Potassium soluble (K ₂ O)	1,00	Mélange	Non établie
Zinc (Zn)	5,05	Mélange	Non établie
Oligo-éléments : B, Cu, Fe, Mn, Mo	0,781	Mélange	Non établie
Eau (diluant)	49,80	7789-20-0	Non inscrite
Sels fertilisants et matières inertes, incluant acide citrique (agent chélatant et d'ajustement du pH)	37,369	77-92-9	Non inscrite

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau. Continuer à rincer avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Téléphoner à un médecin si une irritation persiste.
Contact avec la peau :	Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
Ingestion :	Boire ou faire boire beaucoup d'eau dans le cas des personnes conscientes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne pas faire vomir ni administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation :	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration bouche-à-bouche, si possible. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Appeler un centre antipoison ou un médecin si nécessaire.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (°C / MÉTHODE) :	Aucun point d'éclair.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) :	Non établies.
AGENTS D'EXTINCTION :	Considéré comme non combustible. Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant : produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO ₂), mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :	Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et des oxydes de soufre, de l'ammoniac, et des oxydes d'azote.
TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE :	Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Combattre le feu à contrevent et éviter de respirer la fumée. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs couvrant tout le corps.
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :	La suppression de l'ammoniac aqueux peut faire exploser les contenants.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :**

Aérer l'endroit où se trouve la fuite ou le déversement. Contenir le déversement et absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Récupérer le matériau avec une pelle ou un balai et le mettre dans un contenant en vue d'un éventuel épandage au sol selon les directives de l'étiquette, ou d'une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Ouvrir le contenant avec précaution. Le contenu peut être sous pression et dégager une odeur d'ammoniac. Le port de lunette de sécurité et de gants est recommandé pour la manipulation du produit non dilué. Utiliser dans un endroit bien aéré.

ENTREPOSAGE : Garder les contenants hermétiquement fermés quand le produit n'est pas utilisé. Une mauvaise fermeture du contenant pourra affecter la qualité du produit. Conserver uniquement dans les contenants d'origine, dans un endroit sec, à plus de 4 °C (40 °F). Ne pas conserver dans des contenants ayant servi aux aliments ou aux boissons. Éviter de contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURES D'INGÉNIERIE : Non requises normalement. Si l'odeur d'ammoniac est trop forte, ventiler localement ou mécaniquement.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise normalement. Si les vapeurs d'ammoniac sont trop fortes, porter un masque contre l'ammoniac anhydre approuvé NIOSH.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistants aux agents chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Ammoniac	35 mg/m ³	17 mg/m ³

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide transparent vert foncé dégageant une odeur sucrée et inoffensive. **SOLUBILITÉ :** Soluble

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,187 g/mL **MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 1,19 kg/L **pH:** 6,0 - 6,5

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établie **POINT D'ÉBULLITION :** 100 °C / 212 °F

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ (volume) : Non établi **TAUX D'ÉVAPORATION :** Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter la chaleur excessive. Garder les contenants hermétiquement fermés.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes de soufre, de l'ammoniac et des oxydes d'azote.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) : Ammoniac : 350 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Peut causer une légère irritation

Inhalation CL₅₀ (rat) : 2000 ppm (4 h)

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (lapin) : Non établie

Irritation cutanée (lapin) : Peut causer une légère irritation

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques.
Ne pas contaminer les sources d'eau.

13. ÉLIMINATION

Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets . Rincer les contenants trois fois (ou l'équivalent), puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Recycler les contenants vides ou les éliminer dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou d'incinération, ou les éliminer d'une autre façon permise par les autorités compétentes. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour trouver l'emplacement du site de collecte le plus proche. Ne pas conta

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

DESCRIPTION TDM/DOT: NON RÉGLEMENTÉ

CLASSIFICATION FRET : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS), NOI ; LIQUIDE (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
1	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		1	Santé
		0	Inflammabilité
		1	Réactivité
		B	ÉPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat O Feu N Relâchement soudain de la pression N
Différé N Réactif N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Ammoniac (CAS : 7664-41-7) 45,45 kg (100 lb)

SARA, Titre III, section 313 : Ammoniac (CAS : 7664-41-7)

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Sans inscrit

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FS : Les section 1 révisées.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

Awaken® est une marque déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.